



## **Dossier : Budget, priorité aux services à la population**

Page 8

**Biennale d'art  
contemporain**

Page 11

**La Fête de la nature  
est de retour**



Aumercier



Aumercier

**CARNAVAL**

Les fables de La Fontaine étaient à l'honneur de cette 15<sup>e</sup> édition du carnaval des enfants. Le bonhomme hiver a été embrasé, comme chaque année, au parc Raspail.

**FOULÉES CACHANAISES**

Plus de 500 coureurs ont pris cette année le départ de la course cachanaise pour le 5 ou le 10km.

**CHASSE AUX POISSONS**

Les gourmands étaient nombreux à partir à la chasse aux poissons en chocolat au jardin panoramique.



Aumercier



Aumercier



de Bantes

**CONGRÈS DE LA FNACA**

La Ville avait l'honneur d'accueillir en avril dernier, le congrès départemental de la FNACA. Ce fut deux journées de réflexion et de travail autour du devoir de mémoire en présence de Monsieur Leuleu, préfet du Département, J-L. Laurent, J.J. Bridey, Députés du Val-de-Marne, et de Daniel Guérin, Vice-Président du Département.



de Bantes

**TREMPIN MUSICAL**

Les groupes de musique amateurs ont donné de la voix salle du Marché en vue de remporter la compétition. Le groupe *Imparfait*, lauréat du tremplin, se produira sur la scène du parc Raspail le 18 juin prochain.

**PERMIS PIÉTON**

Les agents de la police municipale forment les 400 élèves de CM1 à la sécurité routière pour les préparer au permis piéton. C'est le moyen de sensibiliser les enfants aux risques routiers et les inciter à devenir acteur de leur propre sécurité.



Gornes



DR

**NOUVEAU SOUS-PRÉFET**

En mars dernier, Jean-Yves Le Bouillonnet a accueilli le nouveau Sous-préfet de l'arrondissement de l'Haÿ-les-Roses, M. Michel Bernard.

**JOURNÉE DE LA DÉPORTATION**

Le 24 avril dernier, la Municipalité, le Comité d'entente et les associations d'anciens combattants honoraient la mémoire de tous les déportés, victimes des camps de concentration et d'extermination nazis.



Mira

**INAUGURATION DU COCCI MARKET**

L'offre de commerce de proximité se développe avec l'ouverture d'un Cocci Market rue Camille Desmoulins.



DR



Gomès

**SENSIBILISATION HANDICAP**

Du 11 au 15 avril dernier, plusieurs associations, dont l'APF, sont intervenues auprès des élèves de l'école Paul Doumer. L'objectif ? Les sensibiliser aux diverses formes de handicap au travers notamment d'ateliers et de mises en situation.



Gomès

Le Lion's club offrait du matériel informatique pour les élèves en CLIS de l'école Paul Doumer.



DR

**TROC DES LIVRES À LA PLAINE**

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, les élèves de l'école élémentaire La Plaine étaient très nombreux à participer au premier troc des livres organisé par la FCPE. Plus de 200 livres ont été échangés !

**CENTENAIRE DE M<sup>ME</sup> CHRISTIANE CANA**

Jean-Yves Le Bouillonnet et Sylvie Chevalier se sont rendus chez M<sup>me</sup> Christiane Cana née le 13 avril 1916, pour lui souhaiter un joyeux centième anniversaire.



DR

- 5** **Édito**
- 6-7** **Grand angle**  
ENS, l'enjeu d'un pôle d'excellence
- 8-12** **Actus**  
Biennale d'art contemporain  
L'Handicafé, ça fonctionne !  
La Fête de la nature est de retour  
Le Conseil citoyen est constitué  
Compte-rendu du Conseil municipal  
Etc.
- 13-20** **Dossier**  
Budget 2016 : priorité aux services à la population
- 21** **Décryptage**  
Les bibliothèques municipales
- 22-23** **Culture**  
Dimanche dansé  
Le Musée passager
- 24-25** **Sport**  
Sport et seniors, un duo gagnant
- 26** **Initiatives citoyennes**  
Fête des voisins, à vous de jouer !
- 24-25** **Tribunes**
- 27** **Pratique**

Aumercier



**La photo du mois :** Le 10 avril dernier, des coureurs venus de toute la région parisienne se sont retrouvés à l'occasion des Foulées cachanaises. Cet évènement sportif et convivial a connu un très beau succès !

**LE MAG.** Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication : Jean-Yves Le Bouillonnet - Directrice de la rédaction : Magali Teixeira 01 49 69 69 65 - Rédactrice en chef : Pauline Charles-Brunner 01 49 69 80 32 - Rédaction : Valérie Depret 01 49 69 69 99 - Iconographie : Cécile Petiot 01 49 69 69 82 - A participé à ce numéro : Émeline Thévenet - Photos : Michel Aumercier, Olivier de Banes, Henri Perrot, Romain Gomes, Mira - Couverture : de Banes - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr) - E-mail : [communication@ville-cachan.fr](mailto:communication@ville-cachan.fr) - Création de maquette : Service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : PLC - 31, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04

**Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 01 49 69 80 32**

Jean-Yves Le Bouillonnet  
Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne

#### LES ADJOINTS AU MAIRE

##### **Hélène de Comarmond**

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme  
Vice-présidente du Conseil de territoire  
Vice-présidente du Conseil départemental

##### **Jacques Foulon**

Développement économique - Emploi  
Conseiller territorial

##### **Edith Pescheux**

Habitat - Logement  
Conseillère territoriale

##### **Samuel Besnard**

Développement durable - Cadre de vie et aménagement paysager - Mobilités - Domanialité publique

##### **Sylvie Chevalier**

Solidarités sociales et familiales - Handicap  
Personnes âgées - CCAS - CMS

##### **Thierry Crosnier**

Ecoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

##### **Juliette Papazian**

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique - Police municipale

##### **Camille Vielhescaze**

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

##### **Claire Marti**

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

##### **Hervé Willaime**

Enseignement secondaire et supérieur

#### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

##### **Pierre-Yves Robin**

Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

##### **Caroline Carlier**

Petite enfance

##### **Bernard Tuprie**

Commerces et animations commerciales - Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

##### **Marianne Jannot**

Précarités - Santé publique

##### **Joël Fraud**

Développement durable - Transition énergétique

##### **Christine Rescoussié**

Relations et solidarités internationales - Comité des relations internationales et des jumelages

##### **Robert Orusco**

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

**01 49 69 69 81**

ou [secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)



« **Le budget 2016 est responsable, équilibré en fonctionnement et maîtrisé en investissement.** »

### Un budget 2016 au service de tous

Lors du dernier Conseil municipal, consacré au budget de la Ville, la majorité municipale a fait le choix de poursuivre sa démarche consistant à ne pas augmenter les impôts locaux. Dans une période de fortes contraintes, elle a tout autant voulu maintenir l'offre de services publics pour accompagner tous les Cachanais dans leur vie quotidienne. Elle a maintenu ses investissements dans des projets structurants, soit parce qu'ils constituent une obligation d'engagements municipaux, tels l'Hôtel-de-Ville ou les programmes d'accessibilité dans les équipements publics, soit qu'ils répondent aux attentes de la population, tels les aménagements du parc Raspail les équipements socio-éducatifs, sportifs et culturels. Ce budget est responsable, équilibré en fonctionnement et maîtrisé en investissement puisqu'il permet une réduction de la dette communale dont le caractère sain et équilibré n'est pas contestable.

### Hommage à Madame Paulette Fouchard-Ayot

La Ville de Cachan a l'honneur de recevoir Madame Paulette Fouchard-Ayot. Ancienne habitante de la ville, cette femme d'un grand courage s'engage à 20 ans, dès 1940, dans la Résistance et prend de grands risques pour sa vie, notamment en étant très active dans la filière devant cacher les réfractaires au service de travail obligatoire (STO) et dans le transport de lettres, armes, faux papiers, etc.

Toujours très active, Madame Fouchard-Ayot témoigne avec ferveur, surtout auprès des plus jeunes, du souvenir d'un engagement qui était le sien. Les 3 et 4 mai, elle interviendra dans les collèges Victor Hugo et Paul Bert, le 7 mai à la bibliothèque centrale. Nous pourrons l'honorer très solennellement lors de la prochaine cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945.

### Événements sympathiques ouverts à tous

Notre soutien aux lieux de rencontres et de diffusions culturelles est contant. Deux dates sont à retenir ce moi-ci : jusqu'au 22 mai, la Ville de Cachan accueillera le Musée passerager « qui met l'art contemporain à la portée de tous ». Un pavillon d'exposition éphémère relatif à la création contemporaine, installé au 115 avenue Aristide Briand, qui a pour ambition de toucher un large public en allant à la rencontre des habitants. Et depuis le 2 mai, vous pouvez venir découvrir les d'œuvres d'art de notre reconnue Biennale d'art contemporain à l'Hôtel-de-Ville, au château Raspail et à l'Orangerie.

*Jean Yves Le Bouillonnet*

Jean-Yves Le Bouillonnet  
Député-Maire



ENS CACHAN : ET APRÈS...

## ...L'enjeu d'un pôle d'excellence

**Après plus de 50 ans de présence à Cachan, l'ENS rejoindra le campus de Paris-Saclay d'ici septembre 2018. La Municipalité, tout en exprimant son regret de voir cette grande et prestigieuse école quitter son territoire et après avoir proposé d'importantes évolutions du campus pour favoriser le maintien et le développement de l'ENS, n'a pu s'opposer à ce départ. Cette décision n'appartenant qu'au Conseil d'Administration de l'établissement et aux autorités d'État de l'enseignement supérieur.**

Depuis l'évocation de cette éventualité, la Ville n'a jamais cessé de traduire auprès des autorités gouvernementales successives, sa volonté d'être partie prenante et donc acteur du devenir du site.

### L'État, unique propriétaire

Les terrains sur lesquels l'ENS est installée sont la seule propriété de l'État. Les différentes institutions et équipements qui se trouvent sur le campus : l'ENS, le CROUS pour les logements étudiants, la Région Île-de-France pour les lycées Maximilien Sorre et Gustave Eiffel, la Ville de

Cachan et la Socachal pour la centrale de géothermie, sont uniquement affectataires des emprises qu'ils occupent. Par ailleurs, seules les emprises occupées et relevant de l'ENS sont concernées par ce départ ce qui exclut les sites des lycées et du CROUS.

« **Il est inenvisageable de laisser le site vide après le départ de l'ENS** »

### Faire la ville

Bien que n'étant pas maîtresse du

foncier, la Municipalité n'a eu de cesse de voir reconnaître les priorités qui sont les siennes.

Elle a, tout d'abord, exprimé au Préfet de Région, représentant de l'État et en charge du dossier, qu'elle ne pouvait pas accepter que des projets soient conduits en contradiction avec toute la politique d'aménagement et d'urbanisme équilibrée et apaisée, conduite depuis plus de cinquante ans sur le territoire communal.

La Municipalité a également souligné que le site devait principalement conserver sa vocation d'enseignement, de recherche et d'activités.

Elle a enfin traduit l'exigence que les bâtiments, les équipements et les espaces soient, dès le départ de l'école et donc sans délais après celui-ci, affectés à leurs nouveaux usages, ce qui implique l'ouverture d'une démarche commune et immédiate de recherche d'opportunités d'accueil. Le Préfet de la Région Île-de-France a manifesté sa compréhension d'une telle volonté et a exprimé son intention de s'y inscrire, dans la mesure où les intérêts de l'État n'étaient pas ignorés.

C'est donc avec l'accord de l'État que la Ville a entamé ses recherches et que les premières discussions ont permis de nouer des contacts très prometteurs avec des écoles d'ingénieurs et des établissements d'enseignements ou de formation intéressés par une implantation à Cachan.

### Les propositions de la Municipalité

La réflexion municipale sur le devenir urbain du site est ancienne et cohérente, comme l'illustre les réflexions qu'elle avait conduite pour

le désenclaver, ou plus récemment, par la création de la rue Pierre Mauroy. Ainsi, l'objectif est de « faire la ville » sur le site libéré en privilégiant l'intégration urbaine et paysagère.

Les propositions de la Municipalité, déjà présentées aux élus en commission d'urbanisme, sont les suivantes :

- achat, par la Ville, du gymnase avenue de l'Europe, permettant aux associations, établissements scolaires et sportifs cachanais de bénéficier d'un nouvel équipement, ainsi que l'acquisition du foncier qui prolonge cet équipement pour reconstituer le stade
- achat des terrains de la centrale de géothermie par la Ville
- implantation d'écoles supérieures, d'activités et de recherche dans les locaux déjà dédiés à cet usage, avenue du Président Wilson et dans les bâtiments d'Alembert et IFR au cœur de l'îlot
- discussions avec la Région pour un partage des usages du bâtiment Léonard de Vinci et concertation avec le lycée Gustave Eiffel.

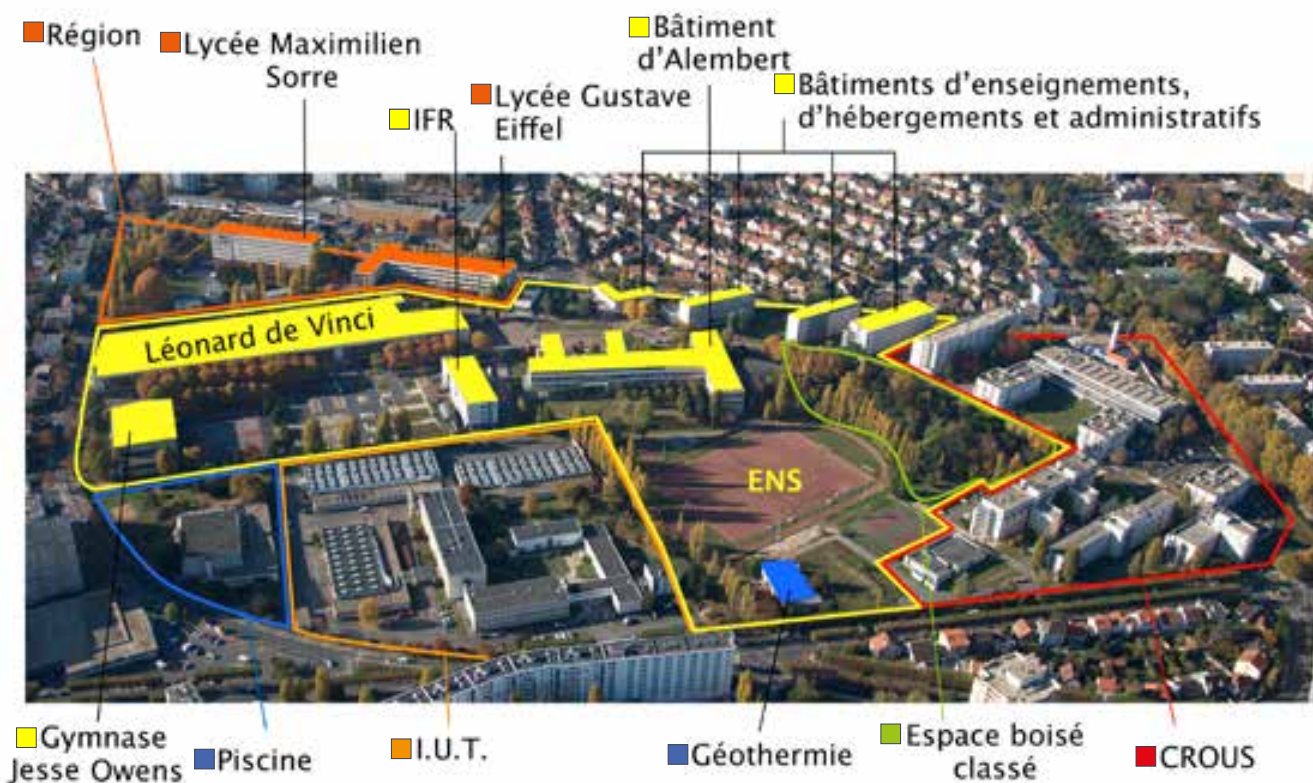
Avec la conservation de la presque totalité des bâtiments actuels, serait aussi préservé le caractère paysager du site par l'étude d'un axe de voirie confortée nord-sud et un cheminement piéton est-ouest, mettant en valeur l'espace boisé classé tout en désenclavant le site.

### Les étapes à venir

Les échanges se poursuivent positivement avec l'État, qui semble disposé à accepter les grandes lignes de ces propositions, tout en demandant d'intégrer la prise en compte des objectifs de participation à la dynamique de constructions de logements en Île-de-France, qu'il impose systématiquement et plus encore sur les fonciers dont il est propriétaire.

**Une réunion publique sera organisée très prochainement pour présenter cette démarche commune Ville-État, accompagné par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF). Cette réunion permettra également de faire un point d'étape sur les recherches actuellement poursuivies.**

### AFFECTATIONS ACTUELLES



# Biennale d'art contemporain

**À l'occasion de la Biennale d'art contemporain de nombreux artistes sont à découvrir à Cachan, du 2 au 31 mai.**

Événement incontournable qui attire des centaines de visiteurs à chaque édition, la Biennale propose un parcours d'œuvres installées dans trois lieux emblématiques de la ville : la salle des pas perdus de l'Hôtel de Ville, l'Orangerie, le château Raspail et son parc.

Cette année, le thème « Il y a 100 ans, déjà... » invitait les artistes à livrer leur version d'un siècle frappé par la tourmente de la première guerre, également marqué par de nombreuses découvertes et évolutions majeures comme la théorie de la relativité d'Einstein, la psychanalyse selon Sigmund Freud, ou la création du mouvement artistique moderne Dada.

## Une multitude d'artistes et de tendances

Les artistes, venus de toute la France et d'Europe, ont été nombreux à se mobiliser, témoignant une fois encore de la notoriété de cette rencontre artistique. Parmi les 340 candidatures, 69 artistes, dont la moitié de femmes, ont été retenus par le jury. Sculptures, peintures, dessins, installations et volumes, photos, vidéos, gravures, textiles et broderies... toutes les formes et disciplines de l'art contemporain sont représentées. De quoi ravir les amateurs d'art, qui sauront trouver leur coup de cœur parmi cette sélection de qualité.

## Deux prix artistiques

À l'issue de la Biennale, un jury composé de personnalités de l'art contemporain décernera deux prix artistiques, dont une exposition à l'Orangerie pour l'année à venir.

## D'autres œuvres à découvrir en marge de la Biennale

Dans la continuité du parcours d'exposition, d'autres artistes sont à découvrir au sein des galeries partenaires de l'événement : la galerie Pascal Vanhoecke, La Cachotterie et le Musée passager (*lire page 23*).

Cette nouvelle édition de la Biennale confirme une nouvelle fois sa volonté de faire découvrir tous les champs de la jeune création et de faciliter, par des expositions gratuites, la découverte de l'art contemporain au plus grand nombre.

## Biennale d'art contemporain de Cachan :

**du 2 au 31 mai 2016**

**Hôtel de Ville, Orangerie et Château Raspail**

Aumercier



Biennale 2014 à l'Orangerie.

**+** d'infos : 01 49 69 17 90/93  
et sur [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)



## ANIMATION COMMERCIALE

**En mai, le marché est en fête**

Le marché de Cachan participe à la fête internationale des marchés les 21, 25 et 28 mai prochains. Le 21 mai, un jeu de questions/réponses permettra aux visiteurs de remporter des cabas. Le 25, des cabas seront distribués gratuitement. Enfin, le 28 mai, une grande tombola sera organisée avec, à la clé, 40 paniers garnis des produits du marché. À cette occasion, Jean-Luc Petitrenaud, chroniqueur gastronomique, sera présent.

**21 et 28 mai, de 8h à 13h**

**25 mai de 16h à 20h**

## SÉJOURS ÉTÉ

**À vos valises**

La Ville organise des séjours d'été pour les enfants de 6 à 11 ans. Des thèmes sont proposés en alternance toutes les deux semaines du 6 juillet au 26 août : équitation au Moyen-âge et découverte du hip-hop.

Pour inscrire votre enfant, il suffit de compléter le bulletin d'inscription distribué dans les écoles et de le retourner au service enfance et jeunesse avant le 27 mai, accompagné d'un acompte de 45€. Après étude des dossiers, vous recevrez, avant le 6 juin, un courrier vous confirmant la réservation du séjour ou vous proposant une autre date si le séjour est complet. Vous devrez ensuite vous rendre au service enfance et jeunesse pour l'inscription définitive entre le 6 et le 13 juin.

## PLAN CANICULE

**Inscrivez-vous**

La Ville renouvelle l'inscription sur le registre du plan canicule destiné aux personnes les plus fragiles. Si vous avez plus de 65 ans ou plus de 60 ans reconnu inapte au travail ou adulte atteint de handicap, vous pouvez demander à y être inscrit.

En cas d'épisode de canicule, les agents de la Direction des solidarités contactent les personnes inscrites sur le registre afin de s'assurer de leur bonne santé et connaître leurs besoins éventuels. Des visites à domicile peuvent également être organisées selon les cas.

**Formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la DDS (maison des services publics) et téléchargeable sur [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)**



HANDICAP

**L'Handicafé, ça fonctionne !**

**La 6<sup>e</sup> édition de l'Handicafé aura lieu le 10 novembre prochain. Cette action en faveur de l'emploi de travailleurs reconnus handicapés connaît un succès grandissant. Bilan de l'édition précédente.**

**Des chiffres parlants**

Le 5 novembre dernier, 81 personnes bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ont participé à l'Handicafé. 11 entreprises, 1 établissement hospitalier, l'ESTP, des organismes de formation et les services de la Ville ont accueilli les visiteurs. 111 entretiens ont été menés. À ce jour, 22 participants ont trouvé un emploi en CDD ou en CDI.

**Un partenariat efficace**

C'est grâce au travail et à l'implication de plusieurs partenaires que l'Handicafé est aujourd'hui un dispositif qui fonctionne. Cap emploi, Pôle emploi, Innovam, l'ADAPT, l'ex-CAVB et la Ville travaillent de concert pour mobiliser les entreprises en fonction des CV reçus et assurer un suivi de la situation des personnes se rendant à l'Handicafé.

**Envoyez vos CV !**

Nouveauté de l'édition 2015, la campagne de collecte de CV en amont de l'Handicafé a permis d'affiner les recherches d'entreprises afin de faire correspondre les besoins des recruteurs avec ceux des demandeurs d'emploi RQTH. **La campagne de collecte de CV 2016 s'ouvre dès maintenant et jusqu'au 15 septembre prochain.** La seule condition à respecter est de bénéficier de la reconnaissance de travailleur handicapé par la MDPH. Vous pouvez envoyer vos CV par courrier ou par mail à l'ADAPT et à la mission handicap de la Ville.

**ADAPT :****11 rue Bois Sauvage 91055 Evry cedex****alain.meriel@ladapt.net****Mairie de Cachan Mission handicap :****Square de la Libération - 94230 Cachan****missionhandicap@ville-cachan.fr**

**612**  
actions ont été menées pendant la canicule 2015

## POLITIQUE DE LA VILLE

# Le conseil citoyen est constitué



de Bânes

Le tirage au sort du Conseil citoyen du quartier Ouest-sud institué par la loi dans les quartiers prioritaires, « politique de la Ville », a eu lieu le 14 avril dernier au centre socioculturel Lamartine en présence d'Hélène de Comarmond, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, de Camille Vielhescaze, adjoint au Maire à la jeunesse, à la vie citoyenne et à la vie des quartiers, et de M. Derrais, délégué du Préfet. Des dizaines d'habitants avaient répondu à l'appel à candidatures lancé il y a quelques semaines. 11 personnes ont été tirées au sort parmi ces volontaires et 5 autres de

manière aléatoire. Par ailleurs, les associations actives dans le quartier sont représentées au sein du Conseil citoyen dans le collège des acteurs locaux.

Pour rappel, le Conseil citoyen a pour vocation de proposer des initiatives pour dynamiser le lien entre les habitants, améliorer l'image du quartier et le cadre de vie, favoriser l'accès aux activités sportives et culturelles, etc. Une salle mise à disposition permettra la tenue des réunions. Le Conseil citoyen pourra se mettre au travail dès que sa composition aura été validée par arrêté préfectoral.

## COMMÉMORATION

# Portons le drapeau tricolore !

Les associations d'anciens combattants de Cachan lancent un appel aux jeunes générations, pour les aider dans leur tâche et faire en sorte que notre drapeau tricolore, symbole incontournable des valeurs républicaines et de fidélité à la Nation, soit toujours vaillamment porté dans toutes les commémorations.

Cet emblème, généralement porté par un ancien combattant, peut l'être également par une autre personne, même très jeune : un collégien ou un lycéen par exemple. Porter le drapeau tricolore des associations d'anciens combattants est un immense honneur.

**+** Retrouvez les coordonnées des associations d'anciens combattants sur [www.wille-cachan.fr](http://www.wille-cachan.fr)



Aumercier

## JURÉS D'ASSISES

# Tirage au sort

Le 9 mai, un tirage au sort sera effectué sur la liste électorale générale et 66 électeurs de la commune seront appelés à figurer sur la liste préparatoire des Jurés d'assises du Val-de-Marne pour 2017. Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cour d'assises. Les jurés sont des juges à part entière.

La séance du tirage au sort est ouverte à tous. Elle se tiendra le **9 mai à 9h30** au service des affaires civiles au rez-de-chaussée de la mairie.

**+** d'infos au : 01 49 69 69 49



DR

# La Fête de la nature est de retour



Perrot

## Rendez-vous bien connu des Cachanais, la fête de la nature a lieu du 3 au 5 juin au parc Raspail.

Avec la municipalisation du parc Raspail et l'obtention du label « Villes 4 fleurs », la fête de la nature symbolise l'engagement de la Municipalité en faveur de l'environnement et de l'éco-citoyenneté.

### Une ferme grandeur nature

Veaux, poules et cochons tiennent la tête d'affiche de cet évènement qui réunit chaque année des centaines de visiteurs. Pour profiter pleinement de cet esprit champêtre, une calèche vous emmène en balade dans le parc Raspail.

### Initiation au développement durable

Les enfants participent dès le vendredi aux ateliers organisés par les services de la Ville : conception de fleurs en papier, initiation au rempotage et jeux. Amateurs de miel, profitez d'une initiation à l'apiculture avec les Butineurs du Val de Bièvre. L'association La Bouilloire propose des animations autour de la protection de l'environnement. Enfin, le Conseil des enfants devrait vous surprendre avec la création d'une œuvre de street art écologique.

### Un marché gourmand

Le marché gourmand vous invite à un petit tour de France des terroirs : fromages d'Auvergne, escargots bio du Cantal, vins de bourgogne ou encore miel de Sologne. Cette année, le pays basque est à l'honneur : piments d'Espelette, Ossau-Iraty, vins d'Irouléguy et plats régionaux. Côté artisans, ne manquez pas les oreillers en coton bio, les savons au miel et autres créations franciliennes. Un pépiniériste et un horticulteur sont également présents.

### Dégustation de la cuvée 2015

Comme le veut la tradition, le samedi 4, vers midi, les Cachanais sont conviés à participer à la dégustation de la cuvée des Coteaux de Cachan, devant le château Raspail.

**Samedi 4 et dimanche 5 juin de 10h à 19h au parc Raspail.**

**Le vendredi 3 juin est réservé aux écoliers.**

**Dégustation de la cuvée 2015 des Coteaux de Cachan le samedi vers 12h.**

## Les 50 ans !

Il y a 50 ans, le CSC La Plaine, alors « centre ALFA » ouvrait au cœur du quartier La Plaine (1<sup>er</sup> agrément CAF du département) avec pour objectif de créer du lien. C'est toujours avec cette idée de partage, mais aussi celle d'accompagner les habitants dans la réalisation de leurs projets que l'équipe du CSC La Plaine œuvre chaque jour. Le samedi 28 mai, elle vous invite à fêter son 50<sup>e</sup> anniversaire.

### C'est la fête

Les festivités débuteront vers 13h avec une déambulation musicale au sein du quartier pour mener les habitants vers la salle Le Marché.

De 14h à 18h, plusieurs associations partenaires se succéderont sur scène proposant des spectacles musicaux et de danse, ainsi qu'un défilé de mode. En parallèle, un village associatif se tiendra sur la dalle du Marché où des stands d'activités feront la joie des plus jeunes. Chaque association du quartier y tiendra un stand d'information.

Une exposition et un rallye reviendront sur l'histoire du CSC. Les habitants sont invités à y participer en famille.

### Les jeunes au cœur des animations

Plusieurs animations seront proposées par les jeunes du quartier. À l'image du projet photo qui vous permettra de vous faire tirer le portrait à l'ancienne. L'équipe féminine de foot assurera quant à elle la restauration, leur permettant ainsi de financer un projet de découverte de l'Espagne.

### Un final en apothéose

Enfin, la soirée sera placée sous le signe du partage. À 19h, un film retraçant les 50 ans du CSC sera projeté avant de savourer un repas convivial. Et avant la dégustation du gâteau, pour symboliser les 50 ans, des lanternes chinoises prendront leur envol. Et c'est en dansant que la soirée se terminera.

**+ d'infos : 01 49 69 60 10**  
[cscplainedirection@yahoo.fr](mailto:cscplainedirection@yahoo.fr)

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL

# Les principales décisions



Aumercier

**À l'ordre du jour du Conseil municipal du 7 avril, le vote du budget 2016 que vous pouvez retrouver en détail dans le dossier de votre magazine. Découvrez ici les autres points en débat.**

- Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité une convention avec l'État visant à simplifier les démarches pour la demande de logement social. La mise en place du dossier unique prévu par la loi ALUR de 2014 signifie que toutes les pièces demandées seront numérisées et partagées entre tous les acteurs concernés de la région.
- Le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'adhésion de la Ville au réseau REVHO qui prévoit la réalisation d'interruptions volontaires de grossesse par des médecins de ville liés par convention avec des centres hospitaliers. Cette adhésion va permettre la mise en œuvre de l'IVG médicamenteuse au CMS de Cachan, lié par convention avec l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.
- Le Conseil municipal, souhaitant favoriser l'inscription des jeunes Cachanais au sein des associations sportives, culturelles et de loisirs locales, décide de renouveler à l'unanimité les « Bons mairie » pour lesquels il attribue une somme de 21 500€.
- Le Conseil municipal sollicite à l'unanimité une subvention au taux maximum dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local pour la réalisation des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville (1<sup>ère</sup> phase) et la mise en accessibilité de l'école Paul Doumer (*lire page 16*).
- Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'apporter une aide financière à l'ensemble des opérations de construction, de réhabilitation et d'amélioration du patrimoine de Cachan Habitat et ce, en garantissant les emprunts contractés dans le cadre de ces opérations. La Ville de Cachan bénéficie d'une contrepartie sous forme de droits de réservations portant sur certains logements.

## Les autres décisions :

- Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le permis de démolir 15 avenue de la Division Leclerc (*lire page 17*).
- Le Conseil municipal décide l'acquisition de parcelles sises 72-76 rue Etienne Dolet, rue Albert Camus et l'acquisition puis la cession des parcelles sises 37 avenue Benoit Guichon et 49 avenue Aristide Briand au à la société Nexity.

**Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 26 mai.**

TÉMOIGNAGE

**30** ans  
de jumelage  
Partnerschaft  
d'A. Wolfenbüttel - Cachan

## 30 ans de jumelage par Bernard Lahache

Trésorier du Comité des relations internationales et des jumelages (CRIJ) pendant 17 ans, Bernard Lahache a accompagné plusieurs générations d'écoliers cachanais à Wolfenbüttel.

Pour les 30 élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup>, qui reçoivent ensuite leur correspondant allemand à Cachan, c'est la découverte d'une autre culture et des moments très enrichissants. Des amitiés fortes se construisent pendant ces voyages. Les professeurs des lycées Maximilien Sorre et Saint-Joseph organisent désormais les voyages eux-mêmes, avec le seul soutien financier du CRIJ. Et certaines familles continuent à se voir, plusieurs années après la rencontre entre les enfants.

FACEBOOK 

## Likez la page Cachan !

La Ville de Cachan possède sa page sur Facebook. Près de 600 personnes l'aiment déjà. Vous aussi, likez la page de la Ville, suivez et partagez toutes les actualités de Cachan !

SERRES MUNICIPALES

## Entrée libre le 21 mai

Comme chaque année, les serres municipales ouvrent leurs portes aux jardiniers en herbe et passionnés de fleurs, le samedi 21 mai de 9h à 17h. À cette occasion, les jardiniers municipaux accueillent les visiteurs, les guident au travers des rangées de plants et répondent à leurs questions sur les plantations.

Les jardiniers partagent également leurs astuces pour améliorer la pousse et le fleurissement de vos jardins.

**Serres municipales – 56 rue des Vignes/ sentier de la Picanterie**

**115 250**  
plants sont cultivés  
par les  
jardiniers  
municipaux  
chaque  
année





## Budget : priorité aux services à la population

L'élaboration du budget est un moment fort de la vie municipale. Il est le reflet de la politique et des ambitions portées par la Ville. Adopté à la majorité le 7 avril dernier, avec 26 voix pour et 9 contre, le budget 2016 préserve nos capacités d'investissement sans augmentation d'impôts, pour la 11<sup>e</sup> année consécutive.



BUDGET 2016

## Trois grandes orientations

**Dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales, le budget 2016 s'articule autour de trois grandes lignes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel, un programme d'investissement ambitieux, sans augmentation de la fiscalité. Explications.**

Notre ville, comme l'ensemble des collectivités locales, doit contribuer au redressement des comptes publics. La dotation globale de fonctionnement, enveloppe la plus importante parmi les dotations de l'État, est gelée depuis 2011. En 2016, elle connaît une nouvelle baisse de 15%, soit environ 770 000 euros.

Notons que cette baisse est légèrement plus faible que l'année précédente en raison de l'augmentation de la population cachanaise, qui compte près de 1100 habitants supplémentaires en 2016, ce qui impacte le calcul de la dotation forfaitaire.

### Limiter les dépenses de fonctionnement

La Municipalité poursuit sa gestion rigoureuse des finances publiques. Depuis plusieurs années, il est demandé aux services municipaux de limiter les charges liées au fonctionnement quotidien de chacun des services. Ces efforts portent à nouveau leurs fruits avec une baisse de 3,65 % sur les charges à caractère général soit plus de 355 000 euros. Par ailleurs, malgré d'importantes évolutions réglementaires, dont la revalorisation du point d'indice, la masse salariale progresse très légèrement de 1,7%.

### Des investissements pour les générations futures

Une ville qui grandit est une ville qui pense à demain, aux générations à venir. C'est pourquoi, à Cachan, le programme d'investissement 2016 reste ambitieux malgré le contexte budgétaire contraint. Pour un montant de près de 12 millions d'euros, il répond aux besoins de sauvegarde du patrimoine, de mise en accessibilité et de modernisation des services publics (voir pages 16 et 17).

### Pas d'augmentation d'impôts

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, et conformément aux engagements pris par la Municipalité de ne pas alourdir la fiscalité des ménages, les taux d'imposition sont stables. Les impôts locaux des Cachanais représentent environ 22,5 millions d'euros de recettes pour la Ville. La réforme territoriale, avec la création du territoire T12 et de la Métropole du Grand Paris, implique toutefois un changement notable : le taux communal de la taxe d'habitation comprend désormais celui de l'ex-agglomération, passant mécaniquement de 17,19 à 25,1%. Cette augmentation est totalement neutre pour les contribuables comme pour la Ville qui reverse cette somme au territoire T12 qui n'a pas de fiscalité propre.

# Soutien à Cachan Habitat Habitat

**La Ville apporte une aide de 2,2 millions d'euros à Cachan Habitat dans la perspective de la création d'un seul et unique opérateur public de gestion du logement social à Cachan.**

Cachan compte deux opérateurs en matière de logement social en liaison avec la Ville : Cachan Habitat (1331 logements) et la SAIEM (615 logements).

Le parc de logements de la SAIEM présente des besoins importants en termes de travaux de réhabilitation. Cependant, la SAIEM (dont la Ville et la Caisse des dépôts et consignations sont actionnaires) n'a pas les moyens nécessaires pour réaliser ces travaux. Aussi, la Ville, qui souhaite depuis de nombreuses années que ces deux patrimoines soient réunis au sein d'une seule et même structure publique, afin que l'opérateur en charge du logement social soit d'une taille économiquement efficiente, apporte son soutien à Cachan Habitat pour le rachat du patrimoine de la SAIEM. En effet, Cachan Habitat va procéder à une procédure d'acquisition-amélioration, à savoir le rachat du parc de la SAIEM et la réalisation des travaux de réhabilitation nécessaires.

Suite à la liquidation de la SAIEM, la Ville récupérera sa mise de départ augmentée de sa part des bénéficiaires non distribués. Cela représente une somme totale de 7,5 millions d'euros que la Ville percevra en partie en 2016 (5 millions) et le solde en 2017 (2,5 millions).

Pour acquérir le parc de la SAIEM, Cachan Habitat va devoir contracter des emprunts. Pour accompagner cette opération, la Ville accorde à Cachan Habitat une aide financière de 2,2 millions d'euros inscrits au budget 2016.



Gomes



de Baines

Remise de dictionnaires lors de la fête des CM2.

## AUTRES BUDGETS

### Le CCAS et de la Caisse des écoles

**Entités propres mais rattachées à la Ville, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la Caisse des écoles ont également voté leur budget pour l'année 2016.**

Le budget de fonctionnement du CCAS s'élève à 2,1 millions d'euros, celui de la RPA à 852 517 euros. Les principales dépenses du CCAS concernent les aides sociales aux ménages modestes et le fonctionnement du service d'aide à domicile dont bénéficient notamment les personnes âgées, malades et/ou handicapées. La Ville verse une subvention au CCAS de 860 000 euros afin de lui permettre de poursuivre les projets et actions en faveur du lien social et de l'aide aux plus fragiles.

Pour la Résidence des personnes âgées (RPA), le principal projet de l'année concerne l'extension du dispositif de vidéo protection.

Le budget de fonctionnement de la Caisse des écoles s'élève quant à lui à 84 973 euros. Cette dernière a pour vocation d'encourager et de faciliter les initiatives de la communauté éducative, de promouvoir les activités contribuant à l'épanouissement des enfants et d'apporter un soutien aux familles les plus modestes, avec l'allocation de rentrée scolaire de 50 euros, sous conditions de ressources. La Ville attribue à la Caisse des écoles une subvention de 63 000 euros.

## INVESTISSEMENT

# Les grands projets pour 2016

Cette année, près de 12 millions d'euros sont consacrés à l'amélioration de nos services. Malgré un contexte difficile, la priorité est de répondre aux exigences quotidiennes des

## 1/ Rénovation de l'Hôtel de Ville

**3 000 000 €**

Ce projet fait partie des grandes priorités du mandat. Construit il y a plus de 80 ans, il est de la responsabilité de la commune de restaurer et de moderniser ce bâtiment classé pour répondre aux exigences de notre époque. D'un montant total de 9,5 millions d'euros hors taxes, son financement est échelonné sur plusieurs exercices budgétaires et bénéficie d'importantes subventions de l'Etat et de la Région.



de Banes

## 2/ Mise en accessibilité des bâtiments publics

**547 000 €**

Les travaux d'accessibilité des bâtiments publics pour personnes à mobilité réduite sont initiés à l'école élémentaire Paul Doumer : création d'un ascenseur, mise aux normes des escaliers et des rampes, etc. Des aménagements visant à améliorer l'accessibilité sont par ailleurs réalisés au gymnase Belle Image, au CMS ou encore à l'Orangerie.



de Banes

## 3/ Aménagement du château Raspail

**400 000 €**

Cédé par le Département à la Ville, au même titre que le parc Raspail, ce bâtiment d'exception exige des travaux d'entretien et de modernisation.

L'œuvre de François Raspail sera valorisée avec une salle dédiée. Une première phase de travaux correspondant à la subvention du Département est engagée cette année.



Gomes

## 4/ Travaux dans les écoles

**410 000 €**

La Municipalité est engagée pour offrir aux jeunes Cachanais des équipements scolaires de qualité.

Ainsi, les travaux dans les écoles représentent chaque année un investissement important. Cette somme comprend également l'achat de mobilier scolaire.



Aumercler



publics, à l'entretien du patrimoine, aux espaces publics et aux projets urbains. habitants et de préparer l'avenir.

### 5/ Espaces verts et environnement 210 000 €



DR

Parmi les aménagements à venir, des études, suivies des premiers travaux préparatoires, sont en cours pour la réalisation d'une ferme pédagogique (60 000 euros en 2016), impasse des Garennes en liaison avec les vignes de Cachan. L'objectif est de créer, à terme, un lieu ouvert au public, accueillant les animaux de la ferme et dédié à la sensibilisation à la protection de l'environnement.



de Barnes

### 6/ Requalification du site de l'ancienne station Total et ses abords 330 000 €

La Ville porte un projet d'aménagement paysager de cet espace, ouvert au public, dans la continuité des travaux réalisés avenue de la Division Leclerc par le Département. L'objectif est également de valoriser l'entrée de ville, côté L'Haÿ-les-Roses. Ce projet fait l'objet d'une consultation des habitants. La première réunion publique s'est tenue début avril. Les habitants y ont exprimé la nécessité de préserver le stationnement et de valoriser les commerces.



Gommes

### 7/ Aménagement du mur « Hénouille » 190 000 €

Il s'agit d'habiller le mur du parking avec un parement en gabion et d'aménager un espace vert (pelouse entourée d'arbres et de plantes) ainsi qu'un cheminement en bois sur le site. Des conteneurs à verre ainsi que des arceaux à vélos seront installés.

Le ravalement du mur est en cours de finalisation. Les végétaux seront plantés à l'automne prochain.



DR

### 8/ L'esplanade du Théâtre Jacques Carat 205 000 €

Après trois années de travaux, le nouveau théâtre devrait ouvrir au public fin 2016-début 2017.

Une belle esplanade, pour laquelle des études seront menées, lui fera face tel un parvis.

Cet aménagement, en plein cœur de ville, fera le lien entre la place Jacques Carat et le stade Dumotel récemment rénové.



Gommes

BUDGET

# Les principales dépenses de fonctionnement



## PETITE ENFANCE

2 millions d'euros  
67 euros/habitant\*

## ACTIONS SOCIALES

4,718 millions d'euros  
158 euros/habitant\*



## CADRE DE VIE ESPACES VERTS PROPRETÉ

4,6 millions d'euros  
154 euros/habitant\*



## PRÉVENTION / MÉDIATION / SÉCURITÉ

803 000 euros  
27 euros/habitant\*



## RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

1,9 millions d'euros  
65 euros/habitant\*



## JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

6,5 millions d'euros  
80,5 euros/habitant\*



## SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

**6,8** millions d'euros  
228 euros/habitant\*



## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(État-civil, service juridique, archives)  
**1,5** million d'euros  
50 euros/habitant\*

## CACHAN NUMÉRIQUE

**762 000** euros  
26 euros/habitant\*



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

**213 000** euros  
7 euros/habitant\*



## ENTRETIEN DU PATRIMOINE

**4,3** millions d'euros  
144 euros/habitant\*



Aumercier

PARTENAIRES

## Soutien aux associations

**Les activités proposées par le tissu associatif local contribuent au bien vivre ensemble, à la tolérance, à l'esprit d'équipe, à l'ouverture culturelle et sportive. Pour toutes ces raisons, les associations sont des partenaires indispensables de la Ville.**

Un soutien important est apporté aux associations de la ville qui proposent de nombreuses activités aux Cachanais de tous âges. Le montant des subventions accordé aux associations est de 1,431 million d'euros. Parmi les associations cachanaises, certaines font l'objet d'une convention d'objectifs, lorsque la subvention est supérieure à 23 000 euros. Cette convention fixe les actions, projets, dispositifs mis en œuvre par l'association dans le cadre de son champ d'actions, les moyens alloués par la collectivité et les modalités d'évaluation.

Sont concernés par ces conventions d'objectifs : l'Amicale Laïque de Cachan, le Club Olympique de Cachan, Innovam, l'Agaesc, le Centre culturel communal de Cachan, la compagnie Liba théâtre et le CRIJ pour un montant total de 1,2 million d'euros.

**Les subventions aux associations ont été votées à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 7 avril 2016.**

**+** d'info sur [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)

## Questions à Hélène de Comarmond

1<sup>ère</sup> adjointe au Maire



Perrot

### Dans quel contexte a été élaboré ce budget ?

Tout d'abord, je tiens à rappeler que dans le cadre de la Métropole du Grand Paris (MGP) et de la création des territoires, il existe de nouvelles dispositions financières. La disparition de la CAVB et la création des territoires (EPT12) ont sensiblement

modifié les règles. Malgré ces nouveaux flux financiers et la continuité de la contribution au redressement des comptes publics - les dotations de l'État baissent encore - le budget 2016 a pu être équilibré dans le souci de maintien des services publics au bénéfice des Cachanais et grâce aux efforts de gestion et d'efficacité de nos services, ici remerciés.

**De plus, la majorité municipale a fait le choix de la non augmentation de la pression fiscale sur les Cachanais, pour la 11<sup>e</sup> année consécutive.**

### Quelles sont les priorités du budget 2016 ?

Avec ce budget, nous continuons à inscrire nos actions dans les objectifs de l'équipe municipale : ambition pour améliorer notre cadre de vie avec la rénovation de l'Hôtel de Ville, le château Raspail, nos écoles, l'esplanade du Théâtre, comme avec des services publics inscrits dans la solidarité en faveur des Cachanais avec le CMS, le CCAS, l'épicerie solidaire, les tarifs réduits, mais aussi nos actions culturelles et sportives, etc.

La majorité municipale a souhaité répondre aux exigences du quotidien des habitants en faisant de Cachan une ville à la fois plus propre, plus apaisée et plus que jamais respectueuse de son environnement. L'obtention du label de la 4<sup>e</sup> fleur, fin 2015, en témoigne.

Faisant un effort sur ses dépenses de fonctionnement et préparant son avenir en finançant des projets transversaux autour du numérique (fibre optique, Cachan Numérique...), de la rénovation urbaine (quartier gare, ENS...) et des écoles (travaux de rénovation et étude pour les travaux d'extension du groupe scolaire du Coteau), ce budget est au service de tous et participe au rayonnement de notre ville.

« **Un budget au service tous et qui participe au rayonnement de notre ville** »

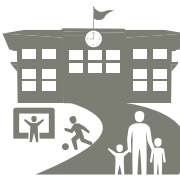
# Les bibliothèques municipales

Lieux de découvertes et d'apprentissage, les bibliothèques de Cachan, qui emploient 20 agents répartis sur trois sites différents, offrent de nombreuses occasions de rencontres, de débats, de partage et de divertissement.

**133 000**   
documents à disposition  
*livres, documents sonores, DVD, revues*

 **2 297 m<sup>2</sup>**  
de surface (3 sites)

**4 291**   
adhérents

**9 853**   
enfants accueillis  
*(crèches, écoles, collèges, lycées...)*

**180 000**   
documents prêtés

 **12**  
postes informatiques  
*(avec wi-fi à bibliothèque centrale)*

**294**   
abonnés EUREKA  
*Bibliothèque numérique du Département accessible gratuitement pour les adhérents des bibliothèques.*

**210** lycéens   
lors de l'opération  
"spécial BAC"

**+ de 4000**   
participants aux animations  
*concerts, expositions, conférences, lectures et contes...*

**20 218**   
connexions au site  
des bibliothèques



## Dimanche Dansé

Le Théâtre de Cachan vous donne rendez-vous pour 3 spectacles de danse gratuits et en plein air, au sein du parc Raspail. Burlesques et poétiques, ils vous transporteront entre ciel et terre et entre réel et imaginaire. Avec le danseur sur roue Cyr de la C<sup>ie</sup> Esperluette ; le tango revisité de la C<sup>ie</sup> Tango Ostinato et les danseuses aériennes de La C<sup>ie</sup> Retournamont.

**Dimanche 22 mai dès 15h30 au Parc Raspail**

**+** Infos sur [www.theatredecachan.fr](http://www.theatredecachan.fr)



EXPOSITION

## Le musée passager

**Jusqu'au 22 mai, en marge de la Biennale, la Ville de Cachan accueille le Musée Passager, une exposition nomade dédiée à l'art contemporain.**

Créé par la Région Île-de-France, le Musée Passager a pour objectif de faire découvrir gratuitement aux Franciliens, la création artistique contemporaine. Au programme : une exposition sur le thème de « l'Homme éponge » et des événements mobilisant de nombreux acteurs de la ville (associations, écoles, bibliothèques, centres socioculturels, conservatoire, centre culturel...).

### Une programmation riche en événements

Des manifestations variées sont organisées en lien avec l'exposition, tels que des performances, des concerts, des projections, des tables rondes, des rencontres avec les artistes et des ateliers participatifs. Jusqu'au 11 mai, la bibliothèque centrale vous invite à découvrir, des livres en lien avec l'exposition ; le conservatoire donnera quant à lui un spectacle de danse inspiré des œuvres présentées ; des visites guidées seront également organisées pour découvrir les œuvres exposées à la Biennale et le spectacle *Dimanche dansé* au Parc Raspail.

### L'exposition sur le thème de « l'Homme éponge »

Au travers d'installations, de peintures, de photographies et de vidéos, l'exposition vous invite à une réflexion sur l'être

urbain : sa présence, ses actions, son ressenti ; la façon dont le corps et l'esprit s'imprègnent de l'environnement immédiat, pour se nourrir d'une réalité sensible et générer des formes et des contenus, telle une éponge qui se gorge d'eau. Parmi les artistes sélectionnés, Raphaël Barontini, Julien Berthier, Emma Bourgin, Nicolas Darrot, Nicolas Delay, Milène Guermont, Fabrice Hyber, Mathieu Lehanneur, Robert Milin, Florence Reymond, Françoise Pétrovitch et Lionel Sabatté.

### Des œuvres de lycéens cachanais exposées

Pour sensibiliser les jeunes à l'art contemporain, des résidences artistiques ont été organisées. C'est dans ce cadre que les élèves du lycée Maximilien Sorre exposeront leurs œuvres, réalisées avec Lionel Sabatté.

### Musée passager : jusqu'au 22 mai

115 avenue Aristide Briand à Cachan  
RER Bagneux/ Pont-Royal.

Ouverture tous les jours de 10h à 20h30

**+** d'infos sur [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



## Zolan'Gono

Une voix, une guitare, un accordéon et des mots qui chantent. Zolan'Gono est une artiste de chanson française imprégnée de mémoire africaine.

**Vendredi 20 mai à 19h30 à la bibliothèque centrale**, 11 rue Camille Desmoulins

**+** **Gratuit - Infos au** 01 49 69 61 66 et <http://demotheque-cachan.blogspot.fr>



Aumercier  
Activités crok'sport de l'été  
pour les séniors



# Sport et seniors, duo gagnant

25

Sport

**De nombreuses disciplines sont proposées à nos retraités, des plus douces aux plus dynamiques, pour tous les niveaux.**

## Des créneaux réservés à la piscine

Elles sont dix. Elles, ce sont les activités sportives proposées aux seniors à Cachan. Des disciplines dynamiques à celles plus douces, elles offrent une carte variée. Et l'embarras du choix pour nos seniors. À commencer par la piscine où le service des sports a réservé un créneau aux plus de 60 ans tous les vendredis matins. Pas moins de quatre cours d'aquagym y sont désormais organisés. « *Nous n'avions que trois cours les années précédentes mais comme nous avons beaucoup de demandes, nous avons réduit le temps de pause entre les cours pour ajouter un créneau supplémentaire* » explique Laurine Duverny, responsable du secteur associatif de la Ville. En plus de l'aquagym, le grand bassin est aussi en accès libre ces matinées pour venir nager tranquillement. Gratuites, ces activités nécessitent une carte valable pour la saison, disponible au service des sports.

## Pensez au tennis de table !

Le Club des retraités de la Plaine a, lui aussi, réservé un créneau sport, parmi les nombreuses activités qu'il propose. Fondée il y a plus de 20 ans, la branche ping-pong ne désemplit pas avec une quarantaine de fidèles. « *C'est une pratique, juste en loisirs, que nous proposons* », précise Alain Labaille, président du club. « *Il y a une bonne ambiance, tout le monde joue ensemble, on ne fait pas de différence de*

*niveau, le principal est de se défouler et s'amuser.* » Ouverte tous les lundi, mercredi et samedi matins de 9h à 12h à la salle de tennis de table du COC, la plage horaire est maintenue tout l'été et les jours fériés grâce à l'implication des bénévoles du club.

## Le plein d'énergie avec le CCAS

Au Centre communal d'action sociale (CCAS), le programme sport est impressionnant. Parmi les disciplines proposées au trimestre, on trouve de la danse country, de l'équilibre, de la gymnastique douce et de la gymnastique plus dynamique, du qi-gong, du tai-chi, du tai-so et même de la zumba ! « *Les créneaux sont en général complets, les seniors sont friands de sport* » se réjouit Estelle Zitella, animatrice coordinatrice seniors au CCAS. Ouvertes à tous les retraités cachanais inscrits au CCAS, ces activités sont diversifiées. L'équilibre, par exemple, consiste à utiliser des plots sur lesquels on marche pour tester et améliorer son équilibre. Le qi-gong, le tai-chi et le tai-so -trois sports asiatiques- comportent des mouvements assez lents qui font travailler l'équilibre mais aussi tous les muscles du corps en douceur. Tonique, la zumba est une chorégraphie réalisée sur une musique très rythmée. Accroc au sport ou envie de découvrir une discipline en douceur, le programme sport dédié à nos seniors ravira tous les goûts !

## Tournois de foot



Aumercier

Les 5 et 7 mai, le Club Olympique de Cachan vous invite à son traditionnel tournoi de fin de saison au stade Léo Lagrange. L'occasion pour quatre équipes cachanaises de rencontrer d'autres clubs de la région parisienne. Le 5 mai, place aux moins de 11 ans. Les plus jeunes, les moins de neuf ans, joueront le 7 mai. Prenez place dans les gradins et venez encourager nos joueurs ! A noter également, un tournoi de foot féminin au gymnase Lilian Thuram à Chevilly-Larue le samedi 7 mai.

## FÊTE DES VOISINS

## À vous de jouer !

**Nous échangeons quelques politesses... mais partageons finalement très peu de temps avec ceux qui vivent à deux pas de chez nous. Eve et Irène organisent la fête des voisins depuis plusieurs années. Elles nous racontent comment ce moment convivial a transformé leurs relations de voisinage.**

## Eve Duboeuf



« Je vis dans la résidence du Signal de la Plaine depuis 2009. C'est un petit village, environ 300 personnes habitent les 18 étages. Avec ma famille, nous aimons prendre part à la fête des voisins. Lors de notre 1<sup>ère</sup> participation, nous nous sommes tout de suite sentis bien accueillis par les autres résidents. C'est un moment privilégié, l'occasion d'apprendre à se connaître autour d'un verre et d'un bon petit plat. Les nouveaux venus viennent se présenter, on en profite également pour aborder des sujets plus sérieux dans une ambiance détendue. Nous avons la chance de disposer d'un grand parc, les enfants s'amuse, les plus âgés peuvent s'asseoir. Nappes, tréteaux, bancs, nous sommes équipés de tout le matériel ! Nous sommes nombreux à œuvrer pour mobiliser le voisinage. Avec Monique, ma copine du 11<sup>e</sup> étage, Geneviève, Michèle, Ludovic... nous sommes membres du conseil syndical.

« C'est un moment privilégié. »

Alors, on installe des affiches pour annoncer l'événement, on fait les courses pour proposer un apéro. Nous sommes attachés à cette soirée où chacun vient faire partager sa spécialité culinaire. Et chez nous, la fête des voisins dure deux jours. Comme on dit ici, on finit les restes, parfois avec de nouveaux voisins ! »

## Irène Deuez



« L'ambiance de notre résidence est vraiment exceptionnelle et c'est un plaisir d'y organiser la fête des voisins ! Nous avons pris nos habitudes : ma voisine Agnès s'occupe de réserver le matériel auprès de la mairie, moi je fais les courses et on colle les affichettes un peu partout pour inviter les voisins. L'idée est que chacun vienne avec sa spécialité culinaire. Et tout le monde joue le jeu. Pour les nouveaux arrivants, c'est le meilleur moment pour faire connaissance.

« Cette fête favorise la solidarité. »

On danse, on met de la musique, c'est festif et très bon enfant. Cette fête permet de renforcer les relations de voisinages et de favoriser la solidarité. Dans notre immeuble par exemple, on se relaye pour tenir compagnie et masser une dame âgée qui a besoin d'un peu d'aide. Avec plusieurs locataires, nous nous sommes décidés à créer un local sportif que nous avons totalement réaménagé. Les machines sont à la disposition de tous. C'est important de créer des espaces de convivialité et de rencontre dans l'immeuble. Et s'il y a aujourd'hui une si bonne ambiance, la fête des voisins n'y est pas pour rien ! »

## Comment participer ?

Pour vous inscrire et obtenir les outils fournis par l'association Immeubles en fête (affichettes et tracts, nappes en papier, t-shirts, ballons...), contactez le service habitat-logement. Vous avez besoin de tables et de chaises ? Adressez-vous au service fêtes et cérémonies. **Attention, les inscriptions se clôturent le 9 mai.** Il ne vous reste donc plus qu'à prévenir vos voisins et partager un beau moment de convivialité, en toute simplicité !

**Service Habitat-Logement** au 01 49 69 15 78  
ou [habitat.logement@ville-cachan.fr](mailto:habitat.logement@ville-cachan.fr)

**Service Fêtes et cérémonies** au 01 49 69 69 71  
ou [fetes.ceremonies@ville-cachan.fr](mailto:fetes.ceremonies@ville-cachan.fr)

+ d'infos sur : [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)

Pompes Funèbres  
& Marbrerie

A·D·C

Nouvelle direction - Nouvelles prestations



Alexandra Da Costa  
Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan  
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com  
Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24

Confort des yeux

Verres  
ESSILOR® | Eyezen

Soulagez  
vos yeux des  
agressions  
numériques



LISSAC  
l'Opticien

Vos yeux méritent Lissac

Les montures de verres Lissac sont fabriquées en France. Les verres Essilor Eyezen sont des produits de haute technologie, conformes à la réglementation de l'Europe CE sur les produits de vision. Document d'accompagnement, Mars 2016. Photo: www.construction.fr, 30039 415 063 003 PCSI 3/2016

LISSAC

3, rue Guichard - 94230 CACHAN  
01 46 64 92 25



ISOLATION & RAVALEMENT  
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux  
fcaweb.fr

01 41 87 08 25

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE  
À CACHAN (94)



RÉSIDENCE AQUAVERDE  
RÉSERVEZ ET EMMÉNAGEZ EN 2016  
Profitez des dernières opportunités  
sur les 4 pièces avec balcons

0 810 508 508  
logement.bnpparibas.fr



BNP PARIBAS  
IMMOBILIER

L'immobilier  
d'un monde  
qui change

Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI



en plein cœur du centre ville à Cachan



PARKING  
200 places  
GRATUIT 2h

01 46 65 09 50

29/31, avenue Louis-Georgon  
du lundi au samedi - 9h/19h30

**Groupe socialiste**  
**Restauration de l'Hôtel de Ville de Cachan**



Le projet de restauration, de préservation et d'adaptation de notre l'Hôtel de Ville, classé à l'inventaire des Monuments historiques, est un rendez-vous important pour notre ville. Les opérations de réhabilitation vont bientôt commencer et il s'agit à terme d'offrir aux citoyens, un lieu d'accueil avec des services publics plus fonctionnels, accessibles et plus conviviaux. Il s'agit aussi de valoriser le patrimoine bâti. Ce bâtiment, bien commun des Cachanais, au cœur de notre cité est un édifice emblématique, qui identifie clairement et personnifie notre Ville.

Il est un témoignage de notre histoire, tant architecturalement - inauguré en 1935, l'Hôtel de Ville est inspiré de la Mairie d'Hilversum (Pays-Bas) - qu'un lieu de mémoire communale. La Mairie est indéfectiblement liée à notre quotidien, elle est au cœur de notre vie démocratique locale, elle incarne l'égalité d'accès au service public de proximité, qui assure le bien-être de tous et qui permet de vivre ensemble.

Nous regrettons que les groupes politiques d'oppositions n'aient pas compris l'intérêt majeur de ce projet de restauration du premier des bâtiments communaux. Comme souvent, ils ne font pas le bon calcul, car anticiper et préserver le bâti d'aujourd'hui (économie d'énergie...) permet d'éviter les déconvenues et l'accroissement des coûts de demain.

Nous, avec les autres groupes de la majorité municipale, nous assumons ce choix de modernité et d'engagement responsable pour le patrimoine commun.

**Les élus socialistes et apparentés**

**Groupe radical de Gauche**  
**CICE : quels impacts sur le chômage ?**



Le CICE a été mis en place pour diminuer le « coût du travail », c'est-à-dire les cotisations sociales, afin que les marges des entreprises progressent permettant ainsi embauches et investissements.

Il y a 2 ans, était annoncée la création d'un « Observatoire des contreparties », dont la mission serait le contrôle sur l'utilisation par les entreprises de ce crédit d'impôt. En effet, ce crédit d'impôt ne peut être un chèque en blanc que les entreprises utiliseraient, à leur gré, à leur guise, pour d'autres objectifs que ceux fixés par la loi.

Il existe bien un Comité de suivi du CICE, mais son rapport annuel de 2015 est particulièrement pauvre en informations et en précisions. Il est grand temps de mettre en place un réel contrôle.

Pour rappel, le CICE représente la coquette somme de 41 milliards d'euros. Le chômage progresse et reste à un niveau très élevé. Est-il judicieux que toutes les entreprises puissent bénéficier de cette mesure ?

Parallèlement, la rémunération des actionnaires s'envole. Elle est supérieure à celle de nos voisins européens. Y aurait-il une relation de cause à effet ? On peut s'interroger sur l'utilisation du CICE.

Par ailleurs, la refonte du code travail est présentée, elle aussi, comme un dispositif d'envergure pour réduire le chômage. Aura-t-elle un réel impact sur l'emploi sans précariser les salariés ?

Le chômage est « l'ennemi public n°1 ». Il blesse gravement notre société dont la structuration se fonde principalement sur le travail. Il provoque une perte de confiance dans l'avenir, qui peut être lourde de risques pour la démocratie.

**Yasmine Cajon et Hervé Willaime**

**Groupe PCF Front de Gauche**  
**La grande évasion**



Après le Swissleaks (HSBC), le Luxleaks c'est maintenant le Panama Papers, qui montre l'ampleur scandaleuse de l'évasion fiscale. Banques, multinationales et milliardaires fugitifs rivalisent d'imagination pour légalement ou non soustraire des millions d'euro au fisc. Pour compenser ce manque à gagner les gouvernements imposent des mesures d'austérité aux populations en prenant prétexte de remboursement de la dette.

L'évasion fiscale, c'est, selon l'estimation la plus basse, 25 000 milliards d'euros.

Ce qui représente :

- 15 fois le Produit Intérieur Brut de la France
- La dette de tous les pays européens multipliée par plus de 2
- La dette de tous les pays du Tiers-Monde multipliée par 10

En France chaque année se sont de 50 à 80 milliard € qui disparaissent vers les paradis fiscaux

Cela est d'autant plus indécent que selon le très officiel « rapport Oxfam », les inégalités n'en finissent plus de se creuser. Le patrimoine des 1 % des plus riches du monde dépasse désormais celui de 99 % de la population et que 62 personnes ont autant d'argent que 3,5 milliard d'individus !

En 2012, Éric Bocquet, sénateur communiste, a permis l'adoption par le Sénat d'un rapport formulant 61 propositions pour en finir avec l'évasion fiscale. Mais celles-ci sont restées lettre morte.

Les solutions sont donc connues. Ce qui manque, c'est la volonté politique pour réorienter notre économie vers la satisfaction des besoins, et d'en finir avec le diktat des banques et de la finance

Il est urgent de mettre fin à ce « casse du siècle » et d'utiliser l'argent pour organiser des services publics de qualité, construire des écoles, des hôpitaux aux services des populations.

**Groupe communiste et apparenté**

**Groupe environnementaliste**  
**Les héritiers du silence**



Les 15 et 16 avril s'est déroulé le congrès départemental de la FNACA. De 54 à 62 beaucoup d'hommes nés entre 32 et 43 se sont retrouvés dans un pays et dans un conflit dont ils ignoraient tout. Pour les uns, l'occupation nazie avait marqué leurs consciences; pour les autres, les traces mnésiques de la 2nde guerre mondiale étaient peu profondes. La réalité d'un conflit, avec toutes les exactions que provoque une guerre, reconnue en 99, les ont transformés. A la création de leur organisation, les vétérans de la Grande Guerre abordaient la soixantaine et ceux qui avaient participé au conflit de 39/45 arrivaient au seuil des 40 ans, leur place était contestée. Comment imaginer ce que fut le quotidien de leurs 20 ans ? De retour, l'Europe des 30 Glorieuses ignorait leur situation. La complexité des intrications entre les communautés du sol algérien et les revendications légitimes de ceux alors qualifiés d'indigènes, alourdissaient le mur d'incompréhension. Pour certains, ce fut 36 mois d'obligations militaires. Pour d'autres, comme mon père, en prime «Suez» et la force « H ». Il y eut ceux qui ne rentrèrent jamais. Plus de 25 000 périrent. Dans l'autre camp, les morts ont été décomptés par centaines de milliers, la bataille des chiffres fait rage. Nous, enfants d'appelés de la guerre d'Algérie, avons hérité de ce lourd silence car ils n'en parlaient jamais. Il est important de les écouter afin de réaliser que la France a une histoire de l'autre côté de la Méditerranée. Il est inacceptable que les enfants de la 4e génération de l'immigration ignorent qui était Ferhat Abbas, pas plus que de réaliser que nous sommes peut-être passés à côté d'un grand projet commun pour nos deux nations. Eux sont là pour nous dire que la guerre est une abomination et que l'inacceptable peut facilement redevenir le quotidien.

**Joël Fraud groupe environnementaliste social**

## Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

Cachanais, participez en signant !



Cachan Ensemble place les citoyens au cœur des décisions comme une valeur essentielle pour redonner du souffle à l'action politique locale.

Dès avril 2014, notre mouvement s'est battu sans relâche pour que la vie municipale prévoie une expression citoyenne : grâce à notre ténacité, le droit d'interpellation populaire a été inscrit concrètement dans le règlement intérieur du Conseil municipal. Ce droit nouveau a été activé par un collectif d'habitants pour favoriser une véritable concertation en amont des projets urbains de la ville. Nous vous appelons à signer cette pétition pour que ce sujet qui intéresse tous les Cachanais soit débattu en Conseil municipal et aboutisse à changer les méthodes de travail de la municipalité : <http://www.ville-cachan.fr/petitions>

Dans ce même esprit, nous avons pris l'habitude d'aller à la rencontre des habitants dans leur quartier. Le printemps est une saison propice aux rencontres de rue. Nous serons de nouveau présents certains samedis de mai et juin. Venez partager vos expériences et exprimer vos idées sur notre ville.

Cachan Ensemble prend l'initiative d'une concertation sur l'aménagement du cœur de notre ville. Lors des rencontres sur le terrain, nous avons pu voir le potentiel d'énergie et d'idées que vous représentez collectivement. Nous vous offrons un moyen d'expression puisque la municipalité s'y refuse.

Nous ouvrons des "cahiers de doléances citoyens" afin de noter vos réflexions sur 4 sujets : animation, déplacements-stationnement, commerces et activités, espaces verts-environnement.

Nous sommes à votre écoute.

Vos droits ne s'usent que si vous ne les utilisez pas.

Sous le béton, la démocratie !

**Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman**

## Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

### Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : [ps.cachan@gmail.com](mailto:ps.cachan@gmail.com)  
Blog : [ps-cachan.org](http://ps-cachan.org)
- **PCF Cachan** : [pc-cachan@orange.fr](mailto:pc-cachan@orange.fr)
- **PRG** : [prg.cachan@gmail.com](mailto:prg.cachan@gmail.com)
- **Environnementalistes** : [jofraud@aol.com](mailto:jofraud@aol.com)  
[cachanenvironnemental.wordpress.com](http://cachanenvironnemental.wordpress.com)

### Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

- [accueil@dynamisonscachan.fr](mailto:accueil@dynamisonscachan.fr)
- [www.dynamisonscachan.fr](http://www.dynamisonscachan.fr)

### Cachan ensemble

- [cachan2014@gmail.com](mailto:cachan2014@gmail.com)
- [www.cachan-ensemble.fr](http://www.cachan-ensemble.fr)

### Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- [udi.cachan@gmail.com](mailto:udi.cachan@gmail.com)

**+ d'infos** : Si vous souhaitez rencontrer vos élus : retrouvez les jours et horaires des permanences sur [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)

## Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI



### Pourquoi tant de cachotteries ?

Comme l'année dernière, nous n'avons pas obtenu l'inventaire du patrimoine de la ville. Nous cache-t-on quelque chose ?

Le budget 2016 intègre un revenu exceptionnel d'environ 7,5 M€ suite à la vente du parc immobilier de la SAIEM en vue de sa liquidation. La plus-value estimée montre bien que sa valorisation au niveau du bilan est très différente de sa valeur marchande. Qu'en est-il des autres postes ?

Il en est de même pour la gestion du parc privé de la ville. Nous continuons à dire que nous sommes loin des prix du marché. Aussi, des questions se posent :

- Quels sont ces biens ?
- Comment ces logements sont-ils attribués ? Quels Processus ? Quelles commissions ?
- Comment les prix sont-ils fixés ? Faisons-nous une mise en concurrence ?

Toutes ces questions doivent être travaillées avec une grande transparence afin de prévenir les risques de dérives qui pourraient intervenir avec : intimidations sur le personnel ou sur les élus de la ville, corruptions, copinages...

La maîtrise de nos actifs est importante pour évaluer les risques bilanciaux et d'exploitation. Ils doivent être pris en compte dans le budget soit en fonctionnement, soit en investissement pour optimiser les revenus avec l'objectif de baisser les impôts des Cachanais.

Si j'en crois ce que publie sur internet ce chef de projet de la ville, il y aurait un service de trois personnes en charge de traiter ce dossier. Alors, pourquoi M. le Maire refusez-vous de nous donner ces informations ? Le travail ne serait-il pas fait ?

Avec cette plus-value réalisée, allons-nous nous désendetter ou utiliser ce boni pour masquer la dérive des charges de personnel comme nous l'écrivions dans une tribune précédente ?

Laissez-nous vos commentaires au : 09 72 13 40 36.

**Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais**

## Groupe UDI - Modem - Alliance centriste



### Non à l'augmentation des impôts, taxes et dépenses en 2016 !

- La commune ne maîtrise plus les dépenses de fonctionnement.
- 2016 risque de coûter cher aux foyers et aux entreprises.
- Pourtant, depuis des années la majorité municipale dit haut et fort qu'elle n'augmentera pas les impôts et les taxes.
- Force est de constater que les chiffres du Budget Primitif 2016 attestent le contraire : cette année, les Cachanais seront ponctionnés de 7,7 millions supplémentaires par rapport à 2015 en impôts et taxes en tout genre...
- Les augmentations de certaines dépenses de fonctionnement, souvent non justifiées, ni détaillées, dans le Budget prévisionnel 2016 sont vertigineuses. Il s'agit de l'argent public.
- Nous avons demandé des explications au Maire. Celui-ci ne nous a pour l'instant pas répondu.
- L'encours dette/population est actuellement de 1.616 € par Cachanais, quand il est seulement de 1.099 € en moyenne nationale.
- Cela n'a pas empêché la majorité municipale de dépenser 11 millions de travaux pour rénover la Mairie, ce qui est complètement disproportionné compte tenu d'une dette encore très élevée au 31 décembre 2016 (environ 48,5 Millions, dont 1,5 d'intérêts pour l'exercice 2016).
- Cachan n'est pas Versailles et n'a nul besoin d'un château à la place de sa Mairie.
- Le constat est simple, la commune accumule une dette abyssale et maintenant un matraquage fiscal sans précédent.
- C'est pour toutes ces raisons que le groupe Centriste a voté contre le budget prévisionnel 2016.
- Monsieur le Maire, le groupe UDI-Cachan vous demande de réduire toutes les dépenses de fonctionnement et de respecter vos promesses de ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse sur les foyers et les entreprises

**Alain Ospital - Daisy Massé**

**Hôtel de Ville**

Square de la Libération -  
01 49 69 69 69  
Service de l'Etat civil – Elections –  
Cimetière

**Maison des services publics**

3 rue Camille Desmoulins  
Direction des services techniques  
01 49 69 61 87  
Direction du développement urbain  
01 49 08 55 79  
Direction du développement social,  
des solidarités et de la santé  
01 49 69 15 70

**Prévention, Médiation, Sécurité**

22 rue Guichard - 01 41 98 36 40

Horaires sur [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)

**● Commissariat de Cachan**

Fermé dans le cadre du plan Vigipirate, s'adresser au commissariat du Kremlin-Bicêtre (01 45 15 69 00)

**● Déléguée du Défenseur des droits** - Dalila Nemiri

Tout différend entre les particuliers et l'administration. *Lundi de 18h à 20h - Accueil sur rdv, Maison de la Prévention et de la Médiation* - 01 41 98 36 40

**● Médiation familiale** - Eva Domingues

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit. *Jeudi 19 mai de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté* - 01 41 98 36 40

**● Conciliateurs de justice**

Règlement amiable des différends entre particuliers (hors procédure judiciaire). Tribunal d'instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès - sur rdv 01 49 58 12 35

**● La Maison de Justice et du Droit**

Professionnels du droit et associations spécialisées dans le domaine juridique. *Lundi: 9h/12h30 et 13h30/17h30 - mardi: 9h/12h30, mercredi: 9h-17h30, jeudi: 13h30/19h30. MJD - 65, avenue J. Jaurès Villejuif. Permanence téléphonique: le mardi 13h30/16h30 et vendredi matin 9h/12h30 (informations juridiques) au 01 43 90 25 25*

**Pharmacies de garde**

Jeudi 5 mai : pharmacie Tran van Thoan (ccial Cora, 73-81 av. A. Briand – Arcueil)  
Dimanche 8 mai : pharmacie Duong (ccial La vache noire, 1 place de la Vache noire – Arcueil)  
Dimanche 15 mai : pharmacie Tchapanian (171 av. A. Briand)  
Dimanche 22 mai : pharmacie des

**● Permanence gratuite d'un avocat**

Le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv - 01 49 69 69 69 - Hôtel-de-Ville - square de la Libération

**● Écrire ensemble**

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux)... et oriente vers les services ou organismes compétents.

À la Direction du Développement Social: *mardi, mercredi et samedi: 9h à 11h30.*

*Pas de permanence les samedis précédant les vacances, quelques permanences pendant les vacances, renseignements au 01 49 69 15 70.*

**● Point Info Familles**

Mardis 3 et 17 mai à partir de 17h - 9 rue Amédée Picard - 01 46 15 04 71 ou [christine.monroc@cg94.fr](mailto:christine.monroc@cg94.fr)

Informations sur les inscriptions en crèche.

**● CICAS**

Pour les questions touchant à la retraite complémentaire.

Service information : 0 820 20 01 89. Rdv à la DDS- 3 rue Camille Desmoulins (3<sup>e</sup> étage).

**● ADIL**

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires - 0820 16 94 94 *Mardis 10 et 24 mai de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.*

**● CLLAJ**

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement.

*Jeudi: 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson 01 45 46 51 39*

**● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)**

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer. Contact: 01 45 47 06 35

**● Mission locale INNOVAM :**

7 rue de la Gare - 01 41 98 65 00

arcades (10 rue Guichard)  
Dimanche 29 mai : pharmacie Talbot (4 rue Gallieni)  
Dimanche 5 juin : pharmacie de la Plaine (40 av. du mchal de Lattre de Tassigny)  
Sous réserve de modification : monpharmacien-idf.fr

**Portail famille**

Les réservations pour les vacances d'été ont lieu du 23 mai au 11 juin.

Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :

- réserver en ligne sur le portail famille via le site Internet de la Ville ;
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

**Association stop à l'alcool**

L'association stop à l'alcool tient désormais des réunions à Cachan le premier lundi du mois. Ce groupe d'entraide est composé d'anciens consommateurs et accueille les personnes concernées par un problème d'alcool en toute discrétion et sans jugement.

Rdv le premier lundi du mois à 20h à la Maison des associations - 9 rue Amédée Picard

Infos au 06 83 10 97 66 (Yves) ou au 06 22 60 36 82 (Aldo)

Courriel : [stop.alcool@sfr.fr](mailto:stop.alcool@sfr.fr) - Site Internet : [www.stop-alcool.fr](http://www.stop-alcool.fr)

**Merci M<sup>me</sup> Amalberti**

Francine Amalberti, directrice de l'EHPAD Cousin de Méricourt, prend sa retraite après une carrière au service des seniors. Ses expériences témoignent de sa volonté de faire toujours mieux : elle a mis en place un service de soins infirmiers à domicile, dirigé une maison de retraite à l'hôpital de Gonesse et un service de médecine de gérontologie à l'hôpital R. Muret avant de prendre la direction d'un EHPAD à Bondy puis celui de Cousin de Méricourt à Cachan, dépendant du CCAS de Paris.

À la recherche constante de l'amélioration de la qualité de service, Francine Amalberti a su créer du lien entre ses collaborateurs et développer l'esprit d'équipe. Envers les résidents, elle a toujours fait preuve d'une attention constante. Grande spécialiste des personnes âgées, elle a écrit de nombreuses publications. Souhaitons-lui une belle retraite !

*Depuis 1979*

# Agence du Centre

[www.agenceducentre-cachan.com](http://www.agenceducentre-cachan.com)  
[immocentre.cachan@wanadoo.fr](mailto:immocentre.cachan@wanadoo.fr)

**Achats  
Ventes  
Locations**

A votre service sur notre commune depuis 1979

**AGENCE DU CENTRE TRANSACTION**  
 1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan  
 Tél. : 01 46 64 01 38 - Fax : 01 45 47 63 50




# AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

*Vente aux particuliers*




**79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL**  
**Tél. : 01 45 46 37 70**

**Optic 2000**  
Une nouvelle vision de la vie



EN EXCLUSIVITE  
À PARTIR DE  
**75€**  
**elite**  
MOODELS' FASHION

**OPTIC 2000**  
6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN  
01 46 64 28 88

\*Collection solaire non correctrice Elite - modèles de 75€ à 115€ - Prix de vente maximum conseillé. Offre valable dans les points de vente Optic 2000 et sur [optic2000.com](http://optic2000.com) du 1er mai au 30 juin 2016. Exclutivité Optic 2000. Photos non contractuelles. Mai 2016 - SIREN 326 980 013 - RCS Nanterre.

## Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

**Contactez :**

# SPTP & TP

Terrassement  
V.R.D.  
Assainissement

**52, rue Gabriel Péri  
94230 CACHAN**

**Tél : 01 45 47 78 93**  
**Fax : 01 45 47 26 56**  
**E-mail : [sptp-tp@wanadoo.fr](mailto:sptp-tp@wanadoo.fr)**



- FENETRES  
PVC / BOIS / ALU
- PERGOLAS
- PORTES D'ENTREE
- STORES
- PORTES BLINDEES
- VOLETS
- PORTES DE GARAGE
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

**Alain Peuchot SARL** 

**01 46 63 36 25**

101 av. Aristide Briand - RN 20 - 94230 CACHAN  
 E-mail : [alain.peuchot94@orange.fr](mailto:alain.peuchot94@orange.fr) • Site : [www.replacement-fenetres-cachan.fr](http://www.replacement-fenetres-cachan.fr)

**ANNIVERSAIRE  
30 ans**  
  


## UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

**Crédit Mutuel**

CRÉDIT MUTUEL CACHAN  
1, RUE MARX DORMOY - 94230 CACHAN  
TÉL. : 0 820 00 12 00\* - COORDONNÉES : 01 45 47 63 50

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,6 millions de clients-contributeurs.

**Agir pour l'environnement,  
c'est l'affaire de tous !**

**Déchets, propreté, déjections canines :  
Ensemble, protégeons notre cadre de vie**

